VOIR DIRE

NUMÉRO 24
JUILLET-AOÛT 1987
L'EXEMPLAIRE: 3.00$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.

Le Service de relais Bell:

Enfin une réalité !

Le local du C.L.S.M. fête son 10ième anniversaire

SOUS-TITRAGE PLUS INC.
216, avenue Springdale, Pointe-Claire, Qc. H9R 2R5

COMMUNIQUÉ

Le 21 juillet 1987

À TOUS:

SOUS-TITRAGE PLUS INC. a le très grand plaisir de vous annoncer qu'à compter du mois de septembre 1987,
le Réseau TVA Inc. sous-titrera son bulletin de nouvelles de 23 heures, "LES NOUVELLES TVA", **7 soirs par semaine.**

Le Réseau TVA Inc. devient ainsi le premier diffuseur privé au Canada à offrir des nouvelles sous-titrées tous les soirs de la semaine.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision du Réseau TVA Inc., et les en remercier.

Toute l'équipe de SOUS-TITRAGE PLUS INC.

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:
Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy,
rédactrice adjointe
Lysette Lamontagne,
directrice administrative
Jacques Gariépy,
trésorier et responsable des abonnements
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Pierre Lafrance
chef de l'équipe des photographes

COLLABORATEURS:
Pierre-Noël Léger,
Jean-Guy Beaulieu,
François Lamarre,
Richard Charron,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud.

COMPOSITION:
Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:
Impritech Enr.

Abonnement
1 an (6 numéros): **15 $**
1 numéro: **3 $** (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9
Tél.: 849-1012

SOMMAIRE

Éditorial 4
Point de vue 5
Service de relais Bell
Lancement officiel 18 juin 1987 6
Le monde des communications téléphoniques s'ouvre aux sourds 7
Rencontres d'informations sur le service de relais Bell 7
Madame Thérèse Lavoie-Roux visite l'I.R.D. . . . . 8 et 9
Les personnes sourdes ou malentendantes: Un potentiel humain important 9
Nouvelles du 3e Âge-Sourd . . . . . 10 et 11
Le C.L.S.M. fête les 10 ans de son local . . . . . 12 et 13
Festival Provincial des Arts '87 . . . . . 14 et 15
Ada Pugliese, créatrice du logo du Festival des Arts '87 16
Assemblée annuelle de la S.C.C.S. 16
Des Québécois à l'Assemblée annuelle du C.C.C.D.A. 17
La Fondation des Sourds du Québec: des réalisations d'envergure 18
Pierre Vennat à l'honneur 19
Le Centre Champagnat se fait connaître 20
Une entreprise dynamique au service de sourds: A.S. TELECOM Inc. 21
Journée "Porte ouverte" au service Handi-A. Inc. de Québec . . . . . 22 et 23
Décès, naissances, etc. 24
Témoignage à la mémoire de M. Fernand Dextraze 24
Aux personnes sourdes ou malentendantes: Cours de préparation de travail / Cours de base 24
Nouvelles de la S.F.N.S. 25
La première saison de la L.B.B.C.S.S.M.: un succès 26
Au Défi Sportif '87, après une victoire ou une défaite, tout le monde était "sourd"riant. 27

Page couverture:
Photo du haut: Le service de relais Bell, enfin une réalité. Michel Brière, entendant, converse ici avec Johanne Boulanger, sourde, par le truchement de la téléphoniste du SRB. Photo du bas: Les présidents du C.L.S.M. depuis la fondation du local, sis rue St-Denis, à Montréal, posent pour la postérité.

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy
Directeurs: Yvon Mantha, Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc

Carte de membre: **5,00$** par année.

Tél.: 849-1012

Éditorial

Par **Mireille CAISSY**

Un éditorial de vacances . . .

Votre fidèle et brillant éditorialiste Arthur LeBlanc ayant décidé de se reposer un peu l'esprit et les doigts, il m'a demandée de le remplacer, l'espace d'un numéro. Alors me voici. Je ne crois pas être à sa hauteur, puisque l'été est peu propice aux grands débats. Avec les grandes chaleurs, les choses sont plutôt calmes. Les lignes qui suivront seront donc un méli-mélo sur divers sujets qui sont tout de même d'actualité.

Le S.R.B.

Dans son éditorial du dernier numéro, Arthur Leblanc vous entretenait du service de relais téléphonique et, dans le présent numéro, vous trouverez encore d'autres informations à ce sujet. Pour ma part, je ne veux que vous donner mon opinion personnelle d'utilisatrice de ce nouveau service offert par Bell Canada et qui s'appelle de ce fait Service de relais Bell.

Bien sûr, cela prendra un certain temps avant que tout soit parfait. Certaines choses demeurent agaçantes. Par exemple, il arrive souvent qu'après avoir composé le numéro du S.R.B., on reçoive comme réponse: «Nous regrettons, tous nos circuits sont occupés. Rappelez plus tard.» Qu'on le veuille ou non, lorsque cela se produit, il faut prendre patience. Il n'y a que huit employées en fonction, pour servir les centaines de personnes sourdes qui désirent utiliser le service.

Lors de ma première expérience avec le S.R.B., j'ai dû rappeler plusieurs fois avant d'avoir la ligne. J'avais préparé trois appels, puisqu'il nous est possible de faire trois appels de suite. J'ai trouvé cela extraordinaire de pouvoir rejoindre par téléphone des amis que je ne peux pas appeler, habituellement. Pour nous les sourds, ce sera facile de nous habituer à converser par téléphone en utilisant le S.R.B., puisque l'on tape notre message et que l'on lit la réponse sur A.T.S. comme si nous étions entre sourds. Pour la personne entendante qui reçoit l'appel, c'est un peut bizarre d'entendre une vox inconnue au bout du fil, mais elle s'y habituera vite.

Le lendemain de ma première expérience, j'ai pu téléphoner à ma soeur à son travail. C'était bien la première fois que je pouvais le faire. J'ai ensuite appelé une compagnie d'assurances. C'était tellement plus rapide de discuter par téléphone, «en direct», surtout quand on sait que les gens des compagnies d'assurance nous posent tellement de question! C'était aussi plus efficace et plus confidentiel de passer par le S.R.B. plutôt que de faire appeler une autre personne.

Il y a certains téléphonistes du S.R.B. dont le français laisse un peu à désirer. J'espère que ces personnes se perfectionneront ou seront éventuellement remplacées par d'autres, plus compétentes en la matière. Mais, dans l'ensemble, je trouve le Service de relais Bell vraiment formidable. Cela me donne la possibilité d'appeler des gens que je ne pourrais pas rejoindre autrement, et le contact se fait immédiatement. Dans quelques mois à peine, le S.R.B. sera déjà devenu un élément anodin de la vie quotidienne des sourds. Mais ce sera aussi un instrument important pour une plus grande accessiblité des sourds au reste de la société et cela, c'est très important.

Le transfert des plans de services de l'O.P.H.Q. à la R.A.M.Q.

Le 15 juin dernier, une rencontre avait lieu à l'I.R.D. pour présenter publiquement le mémoire concernant le transfert du programme d'attribution des aides de l'O.P.H.Q. à la R.A.M.Q., mémoire présenté au Ministère de la santé et des services sociaux par les centres de réadaptation en déficience auditive du Québec. Ce mémoire comporte plusieurs volets: développement et fonctionnement des programmes de gratuité des aides de la R.A.M.Q. et de l'O.P.H.Q., critique du modèle d'attribution d'aides de la R.A.M.Q., proposition des centres de réadaptation . . . pour ne mentionner que les plus importants.

Les propositions des centres de réadaptation protègent bien, à mon avis, le droit des sourds à des services de qualité. Tous les sourds savent à quel point il est pénible de devoir faire de nombreuses visites chez l'O.R.L. pour avoir une certification de notre surdité. Si le système proposé par les centres de réadaptation en déficience auditive est accepté, les sourds auront le choix de s'adresser aux organismes de leur choix: cliniques O.R.L., centres hospitaliers, centres de réadaptation . . .

Il serait bon que les associations de sourds et les personnes sourdes elles-mêmes prennent connaissance de ce mémoire, dans le but de soutenir les propositions des centres de réadaptation auprès du M.S.S.S. Il y va de notre facilité d'accès aux aides auditives et techniques. Les politiques d'attribution de ces aides nous concernent directement, car nous sommes les bénéficiaires directs de cette politique. Alors ne nous laissons pas mettre de côté, ne laissons pas les entendants décider à notre place. Nous avons aussi notre mot à dire sur la qualité des services qui nous seront fournis. Alors informons-nous et, s'il le faut, faisons entendre notre voix.

Les voyages forment la jeunesse

Cet été, il y aura le Congrès de la Fédération mondiale des sourds, à Helsinki, Finlande. Quatre sourds que je connais participeront à ce congrès: Hélène Hébert, Johanne Boulanger, Serge Brière et Jean DaVia. Ils en profiteront pour voir un peu l'Europe et prendre contact avec des sourds d'autres pays. Je leur souhaite un très bon voyage. Nous aurons certainement droit à un ou plusieurs articles sur leur voyage dans les pages de Voir Dire. J'aurais aimé les accompagner, mais mon travail me retient au Québec. Ce sera pour une prochaine fois.

Les étudiants sourds à l'université (suite)

Nous avons remis un document, préparé en collaboration avec l'O.P.H.Q., au sous-ministre de l'Éducation supérieure, M. Benjamin . Nous attendons des nouvelles qui, espérons-le, seront positives. Nous avons d'autres projets pour que l'idée des services adaptés aux sourds fasse son chemin. On espère que tous ces moyens d'action amèneront des améliorations des cet automne et, en attendant, on se croise les doigts!

Pour terminer, je souhaite bonnes vacances à ceux qui en prennent et bon été aux autres.

Point de vue

Les professionnels sourds ont-ils leur place dans la société ?

Par **Hélène HÉBERT**
Collaboration spéciale

Bonjour, vous tous! Pour ceux qui ne me connaitraient pas, je suis une copine de Mireille Caissy. Nous avons étudié ensemble à l'université où nous avons été les premières étudiantes sourdes à obtenir des services d'interprétation, défrayés par le Service des prêts et bourses, en 1982.

Depuis ma graduation, j'ai oeuvré comme formatrice à l'éducation des adultes, où j'ai enseigné le français et les mathématiques à plusieurs personnes sourdes. J'ai beaucoup aimé mon expérience dans ce domaine au Centre Champagnat.

Après deux ans passés dans le milieu de l'éducation, j'ai fini par assimiler les rouages de l'administration scolaire et je me suis vite sentie frustrée à la suite de certaines expériences. C'est pourquoi j'amorce ici une réflexion sur le professionnalisme des personnes sourdes, sur leur statut professionnel tel que vu par les entendants.

Dans notre société, l'ensemble des personnes sourdes constitue une minorité. Par conséquent, nous avons de la difficulté à faire reconnaître nos droits. Et, paradoxalement, cette difficulté semble croître au fur et à mesure que nous réussissons à accéder à une formation professionnelle de haut niveau. Et voici pourquoi.

Les établissements qui donnent des services aux personnes sourdes regorgent de spécialistes entendants qui disent travailler pour le bien-être des sourds. mais quelle place fait-on dans ces établissements pour nos gradués sourds? Aucune! Est-ce dû à une ignorance de l'handicap, à une réticence quelconque envers les sourds, est-ce la crainte de se faire bousculer par ce collègue sourd (qui, souvent, ne se gêne pas pour exprimer son désaccord) ?

Beaucoup de gens préfèrent rester assis dans leur fauteuil douillet, occupés à jouir de leur confort en toute quiétude. Et quand la personne sourde ose lever son petit doigt pour dénoncer une irrégularité, elle se fait aussitôt taper sur les doigts. Est-ce normal? Non, pas vraiment. Pourtant, les personnes sourdes sont des experts dans leur domaine, celui du vécu d'une personne sourde et, à ce titre, elles devraient pouvoir exercer une influence positive sur les décisions qui se prennent par les entendants pour les sourds. Malheureusement, trop d'entendants ne font pas vraiment confiance aux sourds, même pas à ceux dont l'instruction et la compétence viennent appuyer leurs propos. Dommage.

Pourquoi se refuse-t-on ainsi à reconnaître à sa juste valeur l'expérience de vie des personnes sourdes? Combien de gradués sourds se sont-ils vus fermer les portes au nez à leur retour au Québec après avoir complété leurs études universitaires à l'étranger? Prenons, par exemple, Serge Gariépy, détenteur d'une maîtrise en sociologie qui, après avoir décidé de laisser son emploi aux États-Unis pour se dénicher un emploi ici au Québec. Après un an comme directeur général de l'A.A.P.A. il a tenté sa chance pour décrocher un emploi au Centre Mackay. Mais on lui a fermé les portes. Est-ce parce qu'il dérangeait trop? Seule l'administration de Mackay pourrait nous répondre. On a plutôt embauché des entendants, dont deux venaient justement des États-Unis. Et Pierre Dazé, détenteur d'un baccalauréat en éducation, a connu le même sort. Et combien des nôtres, au Québec, sont dans la même situation qu'eux?

Si ma mémoire est bonne, Bernard Truffaut disait, lors d'une conférence prononcée en France l'an dernier, qu'après le Congrès de Milan, en 1880, où il fut décidé que le seul moyen valable d'éduquer les sourds était la méthode orale, les sourds gestuels ont été mis au rancart. Ils n'étaient plus compétents, parce que pas oralistes.

Cette prise de position en faveur de l'oralisme a eu pour effet de couper les liens entre les générations successives de sourds. À cause de la méthode orale, ils n'étaient plus capables d'alimenter leur culture et de la régénérer. Donc, la tradition se poursuit. La majorité des personnes entendantes a le pouvoir sur la minorité des sourds. À quand le contraire? Faudra-t-il organiser un congrès international de l'envergure de celui de Milan pour pouvoir enfin renverser les rôles? En attendant, le mal poursuit son cours, et les sourds continuent d'en subir les conséquences. Notre Sommet québécois en déficience auditive ne semble pas avoir servi à grand chose.

Quand donc les sourds auront-ils accès à des services DECENTS sans avoir à quémander à chaque fois? J'espère que les directeurs d'établissements scolaires me liront et comprendront enfin. Ce ne sera pas trop tôt.

Connaissez-vous la revue VOIR DIRE ?

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez **chez vous,** par la poste.

Quoi de mieux?!!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

abonnement

Veuillez m'abonner à la revue "Voir Dire" pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de **15,00$** fait à l'ordre de: revue **"Voir Dire".**

(Pour tout paiement, un reçu sera automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ( )

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue "Voir Dire"
3600, rue Berri, Bureau 410
Montréal, Qc H2L 4G9 **Tél. (Voix et ATS): (514) 849-1012**

SERVICE DE RELAIS BELL

LANCEMENT OFFICIEL 18 JUIN 1987

Par **Jean-Guy BEAULIEU**
directeur général du CQDA

Près de quatre-vingt personnes s'étaient données rendez-vous à l'auditorium de Bell Canada, le 18 juin dernier, pour assister au lancement du nouveau Service de relais Bell. Représentants des associations de personnes sourdes, des groupes de services, dignitaires de Bell Canada, journalistes de la presse parlée et écrite ont vécu avec les personnes sourdes des moments émouvants: enfin, les sourds pouvaient accéder totalement aux communications téléphoniques comme les autres abonnés entendants.

À la table d'honneur, les dirigeants de Bell Canada: M. Claude Beauregard, vice-président adjoint, Affaires publiques et M. Louis Tanguay, vice-président (Service aux abonnés), M. Pierre-Noël Léger, représentant du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) et M. Paul Mercure, président et directeur général de l'Office des personnes handicapées (OPHQ).

De brefs discours ont précédé la présentation d'un document vidéo qui illustrait différentes situations de communication par ou avec des utilisateurs de téléscripteurs: rendez-vous chez le médecin – communication entre un architecte sourd et son client entendant – appel d'un garagiste à une personne sourde – conversation entre une grand-mère et sa petite-fille sourde.

On vit ensuite une démonstration du service par un appel d'une personne entendante (Michel Brière) à une personne sourde (Johanne Boulanger), la téléphoniste devant l'ordinateur relayant l'appel.

Les journalistes présents s'informèrent du nombre de téléscripteurs au Québec, des coûts du service, de problèmes techniques.

Un téléscripteur fut ensuite remis à M. Jean-Hubert Chaîné, gagnant du concours pour trouver un nom au Service.

La cérémonie se termina par un délicieux buffet et chacun put échanger avec le personnel de Bell Canada.

Des intermédiaires qui rapprochent les gens. Ces téléphonistes spécialement formées sont un important maillon dans la chaîne de communication qui aidera les personnes sourdes à «parler» par téléphone aux personnes entendantes. Les téléphonistes du Service de relais Bell prêtent leur ouïe et leur voix aux personnes sourdes qui, pour la première fois, peuvent communiquer par téléphone avec n'importe qui, n'importe où dans le monde.

Photo prise lors du lancement du Service de relais Bell, jeudi le 18 juin dernier. De gauche à droite: M. Paul Mercure. président et directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec, M. Pierre-Noël Léger, représentant du Centre québécois de la déficience auditive, M. Louis Tanguay, vice-président de Bell (service aux abonnés), et M. Claude Beauregard, vice-président de Bell (affaires publiques). À l'extrême droite, Mme Cécile Major, interprète. Photographe: **Pierre LAFRANCE**

Voici une téléphoniste du Service de relais Bell au travail. Le ou la téléphoniste prête son ouïe et sa voix aux personnes sourdes qui, pour la première fois au Québec et en Ontario, peuvent communiquer par téléphone avec n'importe qui, n'importe où dans le monde.

Sur cette photo, nous voyons à droite M. Jean-Hubert Chaîné, personne sourde, recevant un A.T.S. «Super-Print 400» des mains de M. Louis Tanguay, vice-président de Bell Canada. Cet A.T.S. lui a été remis comme prix car c'est Jean-Hubert qui a trouvé le nom du service de relais téléphonique.

Allocution de M. Pierre-Noël Léger, représentant du CQDA, lors du lancement du Service de Relais Bell, le 18 juin '87.

«Le monde des communications téléphoniques s'ouvre aux sourds.»

Mesdames
Mesdemoiselles
Messieurs

Le président du Centre québécois de la déficience auditive, Monsieur Arthur LeBlanc, étant empêché d'être avec nous aujourd'hui, je suis vraiment heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole pour souligner ce pas de géant accompli dans le domaine des communications pour personnes sourdes possédant un téléscripteur ou ATS, comme on dit dans le milieu.

Depuis le temps que les téléscripteurs existent, c'est-à-dire depuis les télétypes du CN-CP et de Bell reconditionnés par les Pionniers de Bell Canada jusqu'à aujourd'hui, il n'était possible de communiquer qu'avec une autre personne possédant un appareil semblable.

Nous les sourds, nous nous trouvions limités dans la possibilité de communiquer. Nous devions continuellement faire appel à une tierce personne pour placer nos appels. Que ce soit pour prendre un rendez-vous chez le médecin, pour avertir son employeur qu'on est malade, ou simplement pour commander une pizza au coin de la rue. Il en allait de même pour la population en général qui ne pouvait pas nous rejoindre, à moins de posséder elle aussi un téléscripteur.

Le Service de relais Bell, que nous inaugurons aujourd'hui, fait disparaître ces obstacles. Fantastique... Dire que nous allons pouvoir appeler qui nous voulons et que n'importe qui pourra nous rejoindre, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours par semaine, c'est à peine croyable.

On ne pourra plus invoquer dans certains cas que la personne sourde ne peut obtenir un travail donné parce qu'elle ne peut faire usage du téléphone.

Je disais encore récemment qu'à mon travail, lorsqu'un client appelait pour manifester son mécontentement, c'était ma secrétaire qui mangeait le plat. Maintenant c'est moi qui va être obligé de prendre mes responsabilités. Dommage!

Le Service de relais Bell est l'aboutissement d'un long travail de concertation impliquant le CRTC, le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive, la Société canadienne de l'Ouïe, l'Ontario Association of the deaf, le Centre québécois de la déficience auditive et évidemment Bell Canada.

La collaboration entre les organismes du Québec et de l'Ontario a été remarquable malgré les différences linguistiques tant de la langue parlée que gestuelle. Tout au long de ce travail d'implantation, Bell Canada n'a rien négligé pour faire de ce service de relais un des meilleurs que nous connaissions.

L'Institut Raymond-Dewar, à la demande du Centre québécois de la déficience auditive, a été chargé de la formation des téléphonistes de Bell Canada, sur le plan de la communication avec les personnes sourdes. C'était indispensable pour bien comprendre ces personnes dont le langage écrit souvent imite le langage gestuel qui, lui, escamote beaucoup de mots inutiles.

Évidemment, il va y avoir une période de rodage et d'ajustement, tant de la part des téléphonistes que de la part des utilisateurs. Je suis convaincu que les téléphonistes de Bell ne chômeront pas. Si on dit qu'il y a 3 000 téléscripteurs au Québec (et je suis conservateur), à disons 2 ou 3 appels par jour, encore là je suis conservateur, cela fait jusqu'à 9 000 appels par jour et ce n'est qu'un début.

Le Service de relais Bell va sûrement amener une certaine prolifération des ATS dans le monde des sourds. Alors tous les efforts déployés de part et d'autre n'auront pas été vains.

À tous je dis merci, sans oublier les associations de sourds, de devenus sourds, de malentendants tant francophones qu'anglophones qui se sont impliquées dans ce dossier.

À Bell Canada, je lève mon chapeau, et à tous les intervenants, je dis: Mission accomplie.

Merci.

Rencontres d'information sur le service de relais Bell

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) a préparé une tournée de sensibilisation dans la province concernant le Service de relais Bell.

2 juin: **Centre Mackay**
11 juin: **Institut Raymond-Dewar**
12 juin: **Joliette**
13 juin: **Sherbrooke**
14 juin: **Granby**
15 juin: **Polyvalente Lucien-Pagé**
19 juin: **Institut de Charlesbourg**
22 juin: **Rimouski**
25 juin: **Bonaventure**
27 juin: **Jonquière**
28 juin: **Trois-Rivières**
3 juil.: **Hull**
5 juil.: **Val-d'Or**

Des réunions semblables pourront être organisées selon les demandes qui parviendront au CQDA ou à Bell Canada.

Le programme de ces assemblées est le suivant:

Présentation et historique par un représentant du CQDA
Vidéo: Une nouvelle dimension en communication
Diapositives sur l'utilisation du Service
Période de questions / réponses avec le représentant de Bell

Mme Johanne Boulanger, qui tient le rôle le plus important dans le document vidéo illustrant le fonctionnement du Service de relais Bell, était présente lors de la rencontre d'information à la polyvalente Lucien-Pagé. Elle explique ici les expériences qu'elle a vécues durant le tournage du document vidéo. À droite, nous reconnaissons M. Robert Brière, responsable de la tournée de sensibilisation.

Mme la ministre Thérèse Lavoie-Roux prononce ici sa conférence, pendant que les deux représentants de l'I.R.D. sont à l'écoute.

Voici une vue de l'auditoire à l'écoute de la conférence de Mme Lavoie-Roux. Photographe: **Lysette LAMONTAGNE**

Madame Thérèse Lavoie-Roux visite l'I.R.D.

Collaboration spéciale: **Gabriel Collard**
Directeur général de l'I.R.D.

Pour souligner le **MOIS DE L'OUÏE** et de la **COMMUNICATION**, l'I.R.D. s'est doté, en mai dernier, d'une programmation spéciale d'activités visant à faire connaître quelques uns de ses nombreux moyens qui peuvent être utilisés pour venir en aide aux personnes avec déficience auditive. Ainsi, des séances d'affichages et des dîners-causeries sur différents thèmes ont eu lieu à chaque semaine. De plus, le 25 mai dernier, la Ministre de la Santé et des Services sociaux a accepté l'invitation du Conseil d'administration pour visiter l'établissement et prendre contact directement avec le milieu de la déficience auditive. Madame Thérèse Lavoie-Roux s'est alors montrée vivement préoccupée par les difficultés qui lui ont été soumises par les bénéficiaires de l'I.R.D. Elle a prononcé une brève allocution que nous reproduisons ci-dessous:

«À l'occasion du mois de mai, Mois de l'Ouïe et Mois de la Communication, c'est avec plaisir que je m'arrête à l'Institut Raymond-Dewar, centre spécialisé de réadaptation en déficience auditive, afin d'inviter tous nos concitoyens et concitoyennes à protéger leur audition et à venir en aide aux personnes vivant avec une déficience auditive.

On estime à quelque 425,000 le nombre de québécois et québécoises avec déficience auditive. De ce nombre, environ 54,000 personnes vivent avec une surdité profonde.

Lorsqu'un enfant naît sourd ou le devient en bas âge, il rencontrera de sérieuses difficultés pour communiquer avec son entourage, pour apprendre à lire et à écrire. Sa surdité aura de sévères répercussions sur toute sa scolarisation. Si la surdité survient à l'adolescence ou à l'âge adulte, ses conséquences seront tout aussi importantes. Les personnes qui deviennent sourdes ne perçoivent plus certains bruits familiers dans leur entourage comme la sonnerie de la porte, du téléphone ou du réveil-matin. La voix humaine devient de moins en moins claire et elles doivent faire répéter constamment. Elles deviennent incapables de communiquer à l'aide du téléphone et d'entendre suffisamment pour participer à des assemblées ou des réunions. Elles ne parviennent plus à entendre le son de la radio ou de la télévision. Elles se voient ainsi coupées d'une source précieuse d'information et de divertissement.

Parce qu'elles doivent faire répéter constamment, elles deviennent gênées et perdent confiance en elles-mêmes. Souvent elles craignent de perdre leur emploi et essaient de cacher leurs difficultés: Elles font semblant de comprendre et évitent les communications embarassantes. Elles sont portées à s'isoler. Leur surdité leur crée toutes sortes de difficultés familiales, sociales et psychologiques.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour prévenir la surdité et venir en aide aux personnes avec déficience auditive? Tel que l'indique le slogan de l'Institut Raymond-Dewar à l'occasion du Mois de la Communication **«OUÏE ON PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE!»** Il est possible de faire beaucoup.

Le bruit constitue une des causes très importante de surdité. Il est possible de prévenir des dommages irréparables à l'audition en évitant des expositions prolongées et répétées à des bruits intenses, notamment au travail et dans les activités de loisir. Le programme de vaccination du ministère permet d'éviter que les femmes enceintes ne contactent la rubéole pendant la grossesse et ne donnent naissance à un enfant sourd.

Lorsqu'une personne perd l'audition, elle peut obtenir un diagnostic médical de sa déficience et avoir accès au programme de prothèses auditives défrayées par la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec. Des centres de réadaptation, comme l'Institut Raymond-Dewar, ont développé toute une gamme de ser-

M. Pierre Vennat, de La Presse et d'Entendre, était aussi présent, comme journaliste en vacances.

Des employées de l'I.R.D. discutent avec la ministre de la santé et des services sociaux durant sa visite à l'I.R.D.

(suite)

Nous reconnaissons ici, de gauche à droite, Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la santé et des services sociaux, M. Gabriel Collard, directeur général de l'Institut Raymond-Dewar et M. Pierre-Noël Léger, président du conseil d'administration de l'I.R.D.

vices aidant les personnes sourdes à développer de nouvelles capacités pour communiquer avec leur entourage grâce à l'usage de moyens substituts de communication et l'utilisation des aides compensatoires défrayées par l'Office des personnes handicapées du Québec.

L'O.P.H.Q. a largement contribué, au cours des dernières années, à rendre les aides techniques et les prothèses auditives accessibles aux personnes avec déficience auditive. Dans le cadre de l'opération en cours visant à réviser le rôle de l'Office, mon ministère vise à améliorer son programme actuel d'accès aux aides couvertes par la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec.

Les associations pour personnes avec déficience auditive, telles que l'Association des devenus sourds du Québec (A.D.S.Q.), l'Association des sourds du Montréal-Métropolitain (A.S.M.M.), l'Association des adultes avec problèmes auditifs (A.A.P.A.), l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.), et le Centre québécois de la déficience auditive (C.Q.D.A.) font beaucoup pour venir en aide aux personnes vivant avec une surdité. Elles peuvent les conseiller, les supporter et les guider vers les ressources du milieu où il leur sera possible de trouver de l'aide.

M. Jean-Guy Beaulieu, directeur général du Centre québécois de la déficience auditive, a pu serrer la main de la ministre Thérèse Lavoie-Roux, sous les yeux réjouis de M. Pierre-Noël Léger.

Enfin, notre société québécoise peut faire beaucoup au cours des années à venir pour favoriser l'accès des personnes sourdes dans les lieux et services publics. De la même façon, les salles de concert, de théâtre, de cinéma et de spectacles devraient pouvoir mettre à profit les nouvelles technologies d'amplification du son à infra-rouge et les services d'interprètes pour éliminer certaines barrières à la communication que rencontrent présentement les personnes malentendantes. Les stations de télévision peuvent accroître encore davantage leur nombre d'émission sous-titrées leur permettant d'avoir accès en direct à l'information et aux émissions de divertissement. Les entreprises commerciales et industrielles, de même que les organismes de services municipaux et provinciaux peuvent mettre à profit l'expertise d'établissements comme l'Institut Raymond-Dewar et comme les associations en déficience auditive pour sensibiliser leurs employés aux moyens très simples à utiliser pour communiquer avec des clients sourds et malentendants.

Ainsi donc, nous croyons au Ministère que **«OUÏE ON PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE!»**. Notre société a éliminé au cours des dernières années les barrières architecturales et a adapté les édifices publics afin d'assurer leur accès aux personnes handicapées motrices. Nous pouvons aussi faire beaucoup pour les personnes handicapées auditives en nous attaquant aux obstacles à la communication que l'on retrouve dans notre réseau québécois de services publics et para-publics. L'accessibilité c'est en effet aussi une question de barrière à la communication!»

Les personnes sourdes ou malentendantes: Un potentiel humain important

Par **Jean-Yves DION**
Président du R.D.S.R.Q.

Vous avez sans doute reconnu dans ce titre le véhicule publicitaire du 1er Sommet sur la déficience auditive. Mais pourquoi en reparler, puisque tout a été dit ou presque sur ce Sommet? Parce que très peu de gens savent qu'en l'organisant, des personnes sourdes ou malentendantes ont pu exploiter leur potentiel, se réaliser et reprendre confiance en eux, tout en réalisant parfois l'impossible!!!

Tout récemment, une actrice américaine sourde, Marlee Matlin, gagnait l'Oscar de la meilleure comédienne de l'année 1986. Elle avait un talent, on lui a donné toutes les chances possibles de se faire valoir, on lui a fait confiance et elle a réalisé de grandes choses.

Ces faits ont réveillé en moi des souvenirs alors qu'avec Arthur LeBlanc, François Lamarre et Louise Simard – ces deux derniers génagogues de profession – je m'occupais de faire venir les sourds ou les malentendants au Sommet.

François et Louise ont eu une confiance sans limite en mes possibilités d'organiser ce sommet. Maintes fois ils ont changé d'idée à la suite de commentaires émis soit par moi ou Arthur. Ils étaient objectifs sur ce point. Il en a résulté que je me suis découvert des aptitudes insoupçonnées, voir même un goût pour le travail en public. Jamais dans toute ma vie je n'avais pu exploiter mon potentiel à ce point. Ce fut un véritable cours de formation qu'aucune université n'aurait pu me donner.

Résultats: j'ai fait mon petit génagogue avec les membres du conseil d'administration du R.D.S.R.Q. J'ai mis en application ce que Louise et François m'ont enseigné. Récemment, l'une d'elles m'avouait qu'elle était heureuse de pouvoir s'affirmer et se réaliser. Ce fut toute une récompense pour moi.

Bien que ce fut parfois difficile d'assister aux réunions du conseil d'administration du Sommet, à l'intérieur de notre groupe (moi, Arthur, Louise et François) régnaient un grand respect et une forte confiance mutuelle. Et pourtant, ce groupe était composé d'un sourd, d'un devenu sourd et de deux entendants!!! Facile à comprendre: on a embarqué dans le même bateau et on a décidé de ramer dans la même direction tous les quatre. Ce fut réalisable car nous avons appris à nous RESPECTER mutuellement. On se faisait confiance.

Pour revenir à Arthur, regardez-le aller depuis le Sommet. Nous avons en lui un VRAI premier-ministre de la surdité. Et la formation qu'il a reçue au Sommet n'y est sûrement pas étrangère.

Tout ceci pour vous dire que, bien que décrié par plusieurs, ce Sommet fut pour moi une expérience humaine très enrichissante et je sais que j'en retirerai des bénéfices tout au long de ma vie.

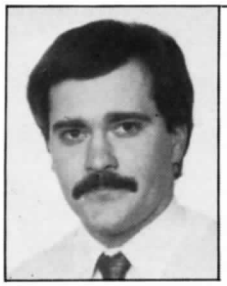

Nouvelles du 3e Âge – Sourd

manoir cartierville

CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

Par **François LAMARRE**

COLLOQUE

Le premier sommet Québécois sur la déficience auditive a eu lieu il y a un an et demi déjà. Pour plusieurs personnes atteintes d'une déficience auditive quelconque, ce fut l'occasion d'exprimer clairement aux décideurs de notre société leur réalité et leurs besoins. Parmi les participants à ce sommet, il y avait un noyau de personnes âgées déficientes auditives qui écoutèrent beaucoup les commantaires des plus jeunes, mais qui s'exprimèrent très peu sur leurs propres besoins. Dans les semaines qui suivirent le sommet, j'ai rencontré plusieurs personnes âgées déficientes auditives à qui je demandais pourquoi elles ne s'étaient par exprimées à cet événement, alors que tous les jours ces mêmes personnes éprouvent de grandes difficultés à recevoir des services correspondant à leurs vrais besoins. Lorsque le directeur général du Manoir Cartierville me demanda ce qu'il convenait de faire après le sommet pour les personnes âgées déficientes auditives, nous n'avons pas été longs à s'étendre sur l'organisation d'un colloque à leur intention.

C'est ainsi qu'un comité organisateur constitué de proches collaborateurs s'est formé, composé de Mesdames Jacinthe Auger, Manon Noël, Louise Lécuyer, Gaétane Grisé et Marie-Claude Laflèche ainsi que de Messieurs Gilbert Gagnon, Louis Boivin et moi-même.

Le vendredi 29 mai dernier eut donc lieu ce colloque qui se divisait en quatre parties distinctes, à savoir:

I – CONFÉRENCES

a) Mot de bienvenue de Soeur Levaque, présidente du conseil d'administration du Manoir Cartierville.

b) État de situation des services aux personnes âgées déficientes auditives par: Madame Arlette Prud'homme, responsable du service social aux handicapés auditifs, monsieur Gabriel Collard, directeur général de l'Institut Raymond-Dewar et monsieur Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville.

c) Le vieillissement et l'audition, par madame Josette LeFrançois, professeur à l'école d'audiologie et d'orthophonie de l'Université de Montréal.

d) Le respect et l'autonomie chez la personne âgée déficiente auditive, par madame Lily Bernstein, présidente de Communic-Aid.

e) La vie associative et les personnes âgées par messieurs Pierre-Noël Léger, président du conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar et monsieur Roland Major, ex-président du Club Lions Sourds-Villeray.

II – ATELIERS

a) Personnes âgées sourdes
b) Personnes âgées devenues sourdes
c) Les associations
d) Les services

III – CLÔTURE DU COLLOQUE

a) Dévoilement d'une plaque de bienvenue

b) Dévoilement d'une photo de monsieur Roland-Major à l'entrée du centre de jour Roland-Major.

IV –FÊTE DE SOIRÉE

a) Buffet

b) Chorale du centre de jour Roland-Major

c) Danse

Comme vous pouvez le constater, ce fut une journée bien remplie. Comme nous avions voulu dès le départ faire ce colloque à la mesure des personnes âgées déficientes auditives, celles-ci ne furent aucunement bousculées par l'horaire et les déplacements furent réduits au minimum. Je vous livre ici les principales recommandations issues des ateliers:

Monsieur Gabriel Collard, de l'Institut Raymond-Dewar, Florence Cocco, Jacques Bergeron et Manon Vinet du Manoir Cartierville, ainsi que Suzanne Blais et Gilles Brazeau de l'I.R.D., en pleine discussion à l'atelier des services.

L'atelier des services était animé par monsieur François Lamarre et nous reconnaissons mesdames Samson et Prud'homme du service social aux handicapés auditifs, et monsieur Quintal de l'Association des centres d'accueil du Québec.

L'atelier des personnes âgées devenues sourdes était animé par madame Josette LeFrançois, et Christiane Matte était l'interprète.

Monsieur Gilbert Gagnon, du Manoir Cartierville, monsieur Luc Bordeleau, du conseil régional des services sociaux et de santé, madame Yolande Gagnon Fortier et monsieur Louis Boivin, du Manoir Cartierville à l'atelier des services. Photographe: **Pierre LAFRANCE**

Monsieur Gilbert Gagnon dévoilant la plaque d'accueil du centre de jour Roland-Major où on peut y lire:
«Une cordiale bienvenue vous est souhaitée par le Regroupement des usagers ainsi que par l'équipe multidisciplinaire de ce centre de jour. Tous ensemble nous souhaitons créer ici une atmosphère agréable contribuant ainsi à humaniser l'ensemble de nos services thérapeutiques».

Monsieur Roland Major posant fièrement devant sa photo à l'entrée du centre de jour Roland-Major.

1 – PERSONNES ÂGÉES SOURDES
(ANIMATRICE: Georgette Gamelin)

a) Qu'une maison à logements adaptés pour personnes âgées sourdes, avec espace de plein air, soit bâtie dans le centre-ville ou le nord de la ville de Montréal.
b) Que plus d'interprètes soient disponibles lors des sorties, voyages et rendez-vous différents.
c) Installation d'un service de transport spécial pour accompagnement lors de rendez-vous à l'hôpital.
d) Augmentation du service de transport au centre de jour Roland-Major.
e) Suggérer à la ville de Montréal d'augmenter le transport adapté afin que les personnes âgées sourdes puissent en profiter.

2 – PERSONNES ÂGÉES DEVENUES SOURDES
(ANIMATRICE: Josette LeFrançois)

a) Donner, au centre de jour Roland-Major, des services de travail social, d'ergothérapie et de loisirs.
b) Que les C.L.S.C. soient plus aidants pour les devenus sourds et qu'ils aient du personnel formé pour nous et qui nous aiment comme on l'est ici au C.J.R.M.
c) Qu'un appui nous soit donné pour nous déplacer pour aller à l'A.D.S.Q., car on est insécure à marcher sur la rue, on n'entend par les autres.
d) Que les devenus sourds soient sur une liste prioritaire pour accéder aux H.L.M. indépendant de l'âge (à cause des personnes qui n'ont pas encore 65 ans mais n'entendent pas).
e) Que le personnel de la santé soit accueillant et formé pour communiquer avec nous dans un C.L.S.C. et un hôpital spécialisés pour les sourds.

3 – LES ASSOCIATIONS (ANIMATRICE: Hélène Caron)

a) Qu'elles voient à éviter l'isolement de leurs membres dans la communauté en général ou dans leurs familles.
b) Que les organismes qui dispensent des activités culturelles et de loisirs tels la Place des Arts, assurent des services d'interprétation pour les sourds et les malentendants.
c) Appliquer une vignette sur la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire et le dossier médical, afin d'identifier son porteur qui a des problèmes de surdité.
d) Que le gouvernement crée une banque d'interprètes disponibles à dispenser des services dans les cas d'urgence.
e) Que les services d'interprètes que dispensent les centres de services sociaux ne soient pas gratuits uniquement pour les sourds sans emploi.

4 – LES SERVICES (ANIMATEUR: François Lamarre)

a) Former une table de concertation avec la représentation des établissements oeuvrant auprès de la déficience auditive:
1° VOLET: I.R.D.
C.S.S.M.M.
M. CARTIERVILLE
2° VOLET: C.L.S.C.
ASS. PROFESSIONNELLES
C.R.S.S.S., O.P.H.Q.
INTERVENANTS DE LA BASE

SON MANDAT SERA:

- D'étudier la problématique des besoins des personnes âgées handicapées auditives et établir un plan d'action en ayant une représentation à la commission administrative des personnes handicapées du C.R.S.S.S.
- Que la formation des intervenants en centre de jour puisse se répéter pour d'autres services (C.L.S.C., C.A.H. etc...)
- Que le C.S.S. développe, en concertation avec le C.R.S.S.S., des familles d'accueil pour personnes âgées sourdes.
- Ou il y ait formation d'une équipe médicale et de maintien à domicile apte à la communication orale et gestuelle et qu'elle soit disponible jour / soir / nuit / fin de semaine.
- Que le Manoir Cartierville assume la responsabilité de cette table de concertation.

Mentionnons en terminant le souhait de certaines personnes âgées qui «aimeraient d'autres rencontres cordiales comme celles d'aujourd'hui»: Car n'oublions pas qu'il s'agit ici de la première fois qu'un colloque, à notre connaissance, leur est exclusivement consacré. À voir la grande collaboration des associations et services à cet événement, l'on ne peut douter qu'il y aura certainement des suites positives, ce qui sera tout à l'avantage des personnes âgées déficientes auditives du Montréal métropolitain. Et à quand un tel événement pour les autres régions du Québec?

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE
(QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 423, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.
Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
directeur général

Le C.L.S.M. fête les 10 ans de son local

Par **Luc MICHAUD**
Président
du C.L.S.M.

Les 5 et 6 juin dernier avait lieu une grande fête au Centre des loisirs des sourds de Montréal: la célébration du 10e anniversaire de notre local, sis au 7888, rue St-Denis, à Montréal. C'est M. Guy Frédette, qui était président du C.L.S.M. en 1976, qui avait déniché ce magnifique emplacement pour notre Centre.

Maintenant, dix ans après cet heureux événement, il était devenu nécessaire de raffraîchir notre local, d'y effectuer des rénovations et certains changements. Il était temps de bouger et d'entreprendre une grande corvée communautaire. Ces travaux ont débuté en mai dernier, dirigés par M. André Rochette, celui-là même qui avait dirigé la construction des locaux administratifs et du bar lors de notre emménagement dans notre local, il y a dix ans. Beaucoup de nos membres, jeunes et vieux, lui ont prêté main forte, surtout M. Guy Hammond, un expert en menuiserie. Des membres du club de l'âge d'or se sont offerts pour coudre des rideaux pour décorer nos fenêtres. Je remercie bien sincèrement tous ces bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur coeur et de leurs talents pour rendre le local du Centre plus beau, plus accueillant et plus fonctionnel.

Les cérémonies organisées pour commémorer le 10e anniversaire de notre local ont donc débuté vendredi soir, le 5 juin dernier, par une exposition de photos d'archives, de nos chandails de hockey, de balle-lente et de volleyball, de nos trophées, etc. Quelques 135 personnes sont venues visiter notre local à cette occasion, et la fête s'est terminée vers les 3:00 h du matin, tant les membres avaient de souvenirs à se raconter et de rêves à partager pour l'avenir du Centre. Tous étaient très surpris et heureux de constater les changements et améliorations apportées au local du Centre et à sa décoration intérieure.

La célébration du 10e anniversaire de notre local s'est poursuivie le lendemain soir, samedi le 6 juin, alors qu'un buffet était servi à nos membres ainsi qu'à plusieurs invités de marque, dont M. André Berthelet, pro-maire de Montréal et conseiller municipal du district Jarry, M. Christos Sirros, député de Laurier, et M. Roland Fréchette, ancien représentant de la Brasserie Molson pour notre district.

Avant le souper, M. Berthelet a prononcé un discours au nom de M. le maire Jean Doré, puis le Père Robert Lalonde, c.s.v., a été invité à bénir notre repas et à adresser nos remerciements au Seigneur pour avoir protégé notre local de tout incident grave au cours des dix années écoulées.

Le pro-maire de Montréal et conseiller municipal du district Jarry, M. André Berthelet, est venu nous communiquer un message du maire Jean Doré qu'intepète ici Mme Cécile Major.

On voit ici le président du C.L.S.M., M. Luc Michaud, en compagnie du député libéral de Laurier, M. Christos Sirros.

Après le repas, une cérémonie spéciale nous a permis de rendre hommage à ceux qui furent présidents du Centre des loisirs depuis l'inauguration de notre local. M. Guy Frédette, président du C.L.S.M. lors de l'inauguration de notre local, a reçu un magnifique collier en or 10K en reconnaissance pour avoir doté le Centre d'un si magnifique local. Puis les trois présidents qui lui ont succédé, soit M. Jacques Gravel (de 1977 à 1980), Mme Julienne Bergeron (en 1980-1981) et M. Luc Michaud (depuis 1981, soit pendant six mandats consécutifs) ont chacun reçu une «clé du succès» en bronze, symbole du succès de leur leadership à la tête du Centre et aussi symbole de notre local dont ils ont été responsables durant leurs mandats.

M. Roland Fréchette, de la Brasserie Molson, Mme Cécile Major, interprète, et M. André Rochette, bénévole émérite du C.L.S.M., ont aussi reçu chacun une clé du succès, en reconnaissance pour leur grand dévouement à la cause des sourds.

En terminant, nous espérons qu'une fête semblable soulignera le 20e anniversaire d'existence de notre local, ou que nous aurons pu inaugurer entre-temps un édifice qui sera entièrement à nous, grâce à l'appui de nos membres et de tous nos amis sourds et entendants de Montréal.

Message du président du C.L.S.M.

Je voudrais remercier par ces mots les membres du comité du 10e anniversaire du local du C.L.S.M. pour leur magnifique travail. Je dis donc un grand merci à MM. Guy Frédette, président, Raymond Richer, organisateur, Aurèle Lebel, trésorier, et à Mme Monique Allard, organisatrice.

Je remercie aussi tous les bénévoles qui se sont donnés la main pour rénover le local. Les membres de la direction du C.L.S.M. vous disent à tous 10,000 fois MERCI pour les services que vous avez si affectueusement rendus au Centre.

M. Guy Frédete remet ici une «clé du succès» à M. Roland Fréchette, qui était représentant de la Brasserie Molson pour le district du C.L.S.M. au moment de l'inauguration du local, en 1976. M. Fréchette a rendu d'immenses services au Centre.

(suite)

Photographe: **Pierre LAFRANCE**

Le P. Robert Lalonde, c.s.v., remet une «clef du succès» à Mme Julienne Bergeron, ancienne présidente du Centre.

M. Roland Major, doyen des membres du Centre et ex-président, remet ici la «clé du succès» à M. Jacques Gravel, qui fut président du Centre pendant trois ans.

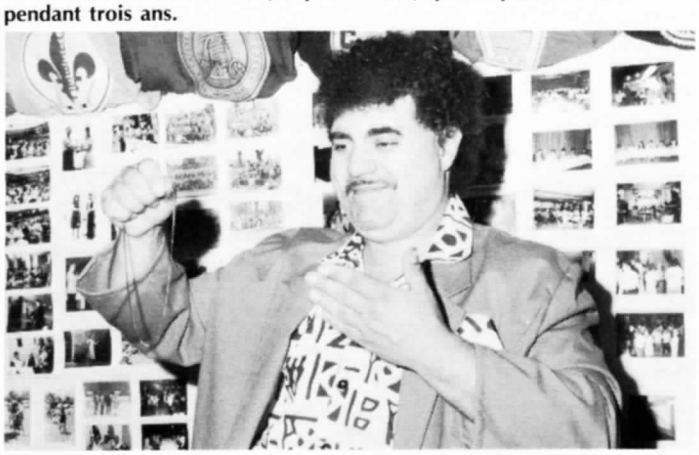

L'ancien président du Centre à qui revient l'honneur d'avoir doté le C.L.S.M. du local dont nous fêtons cette année le 10e anniversaire, M. Guy Frédette, exprime ici sa joie devant le magnifique collier qu'il a reçu en signe de remerciement.

M. Roland Fréchette remet ici une plaque-souvenir à l'interprète, Mme Cécile Major.

M. Jean-Paul Sévigny, autre doyen et ancien président du Centre, remet ici une «clé du succès» au président actuel, M. Luc Michaud.

AVIS AUX MEMBRES

Un remaniement du conseil d'administration du C.L.S.M. a été rendu nécessaire suite à la démission de M. Raymond Guérard, vice-président. Le conseil remercie M. Guérard pour les services qu'il a rendus à l'organisme. Voici la composition du nouveau conseil d'administration du C.L.S.M.

Président:	**Luc MICHAUD**
Vice-prés.:	**Guy FREDETTE**
Secrétaire:	**Aimé MELANÇON**
Trésorier:	**Maurice BARIBEAU**
Dir. des sports:	**Jean DA VIA**
Dir. des loisirs:	**Gilles GRAVEL**
Dir. de la culture:	**poste vacant.**

Un mot de la direction du C.L.S.M.

La direction du C.L.S.M. souhaite à tous les membres du Centre de BONNES VACANCES et BON REPOS durant la période estivale. Revenez-nous en pleine forme pour une autre année d'activités. Soyez prudents.

— La direction

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE **Tél.: (ATS) 271-4317**

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1986/1987

Président	:	Luc Michaud	**Directeur des sports**	:	Jean Da Via
Vice-Président	:	Guy Fredette	**Directeur des Loisirs**	:	Gilles Gravel
Secrétaire	:	Aimé Mélancon	**Directeur de la culture:**		poste vacant
Trésorier	:	Maurice Baribeau			

La Société Culturelle Québécoise des Sourds

FESTIVAL PROVINCIAL des ARTS '87

Le 21 novembre 1987

au COLLÈGE DE MAISONNEUVE

2700, rue Bourbonnière, Montréal, Qc

(près de la station de métro Pie-IX)

Vendredi soir, le 20 novembre 1987:

Apportez vos oeuvres au Collège de Maisonneuve de 19:00 à 22:00, **sans faute**. Pour plus d'informations, communiquez avec Hélène Hébert ou Guy Leboeuf si vous êtes de la région de Montréal, ou avec Monique Boudreault si vous êtes de la région de Québec.

Samedi, le 21 novembre 1987:

Exposition ouverte au public	13:00 à 17:00
Ateliers	14:00 à 16:00
Souper	17:30 à 18:30
Spectacles des participants au concours théâtral et Gala Mlle Sourde du Québec	19:30

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX CONCOURS

(Amateurs et professionnels bienvenus!)
Cochez (✓) le(s) concours au(x)quel(s) vous désirez participer.

CATÉGORIE I (ARTS PLASTIQUES)

_____ Peinture _____ Dessin _____ Gravure _____ Sculpture _____ Photographie
_____ Dessin fait par ordinateur

CATÉGORIE II (ACTIVITÉS LITTÉRAIRES)

_____ Poèmes _____ Oeuvres d'imagination _____ Oeuvres d'inspiration religieuse
_____ Oeuvres historiques _____ Publications d'intérêt général

CATÉGORIE III (SPECTACLES)

_____ Chant de cantiques _____ Présentation d'histoires bibliques
_____ Pantomimes _____ Pantomimes de groupe _____ Pièces en un acte
_____ Adaptation de nouvelles à la scène _____ Récitals de poésie _____ Magie
_____ Danse / Ballet _____ Humour _____ Spectacles spéciaux

CATÉGORIE IV (ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES)

_____ Métiers d'art _____ Passe-temps individuels _____ Jeu d'échecs _____ Activités spéciales

CATÉGORIE V (ARTS MÉNAGERS)

_____ Tricot _____ Crochet _____ Piquage _____ Couture _____ Broderie
_____ Broderie liquide _____ Petit point _____ Tissage
_____ Tapis noués _____ Franges et dentelles

GALA MLLE SOURDE DU QUÉBEC

(Les candidates devront avoir été choisies par des associations de sourds du Québec.)

Les participants aux concours devront payer 3,00$ pour chaque concours auquel ils veulent participer. Il n'y a pas de limite au nombre d'oeuvres qu'on peut inscrire dans chaque concours. Par exemple, si une personne inscrit une peinture, une sculpture et une photographie, les frais d'inscription seront de **9,00$** en tout. Les frais d'inscription pour les étudiants et les membres de l'âge d'or seront de un **1.00$** par concours.

	Série de billets ("Combo"):	Prix des billets à la porte:
Participation aux ateliers:	**5,00$**	**7,00$**
Visite de l'exposition:	**3,00$**	**4,00$**
Souper: *(Réservation avant le 10 novembre '87)*	**10,00$**	
Gala Mlle Sourde du Québec:	**7,00$**	**9,00$**
	25,00$	

Prix spécial: 20.00$ avant le 10 novembre 1987

Âge d'or et étudiants *(avec carte):* **15,00$**
(Billets "Combo" seulement achetés avant le 10 novembre 1987)
Enfant de moins de 12 ans accompagnés d'un ou des parents: moitié prix.

Tous ceux qui désirent présenter des **spectacles de la Catégorie III** *et toutes celles qui désirent participer au* **concours "Mlle Sourde du Québec"** *devront s'inscrire* **avant le 15 octobre**.

Il y aura des prix pour les trois premiers de chaque catégorie. Les trois premiers de chaque catégorie pourront participer aux compétitions nationales de juillet 1988, à Saskatoon.

INFORMATION

HÉLÈNE HÉBERT
PRÉSIDENTE
C.P. 3003, Succursale Youville
Montréal, Qc H2P 2Y8

GUY LEBOEUF
VICE-PRÉSIDENT
8629, Henri-Julien
Montréal, Qc H2P 2J6

MONIQUE BOUDREAULT
DIRECTRICE
2135, Boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3

Veuillez faire votre mandat de poste ou votre chèque certifié au nom de la Société Culturelle Québécoise des Sourds.
Envoyez ce coupon avec votre paiement à: S.C.Q.S. Inc., a/s M. André Maltais, trésorier, C.P. 3003, Succ. Youville, Montréal, Qc H2P 2Y8

Nom: _____ Nombre de billet(s): _____

Adresse: _____ Sorte de billet(s): _____

Ville: _____ Prov.: _____ Code postal: _____ Total: _____

Ada Pugliese, créatrice du logo du Festival des Arts de la S.C.Q.S.

Ada Pugliese est sourde. Elle vient de terminer ses études en graphisme au Cégep du Vieux-Montréal. Avant de finir ses cours, elle devait réaliser un projet. Elle a choisi de réaliser son projet à l'occasion du Festival des Arts '87 de la Société culturelle québécoise des sourds. Elle a décidé de réaliser une affiche publicitaire pour le Festival, avec un mot du langage gestuel. Elle a combiné la forme de l'oreille avec le mouvement des doigts qui font le mot FESTIVAL en L.S.Q.

Depuis son jeune âge, Ada a toujours aimé le dessin sous toutes ses formes: dessin publicitaire, dessin commercial, dessin de mode et illustration de contes pour enfants. Pour elle, le dessin artistique est un langage des relations publiques.

Assemblée annuelle de la S.C.C.S.

Edmonton, du 15 au 17 mai 1987.

Par **Guy LEBOEUF**
Délégué de la S.C.Q.S.

Photographe: **Guy LEBOEUF**

Le 14 dernier mai dernier, je me suis rendu à Edmonton, Alberta, pour assister à l'assemblée annuelle de la Société culturelle canadienne des sourds, qui commençait le lendemain soir. Des représentants du Québec, de l'Ontario et de la Saskatchewan étaient présents à cette assemblée, en plus de ceux de l'Alberta.

Au cours de l'assemblée, Mme Judy Nadon nous a informé des préparatifs actuellement en cours pour le prochain Festival national des Arts, qui aura lieu à Saskatoon l'an prochain. Tout progresse tel que prévu. Puis Mme Anna McKercher nous a parlé des préparatifs du Festival des Arts de 1990, qui aura lieu à Niagara Falls, en Ontario. Elle nous a aussi informés que la troupe des «jeux de mains» des sourds de l'Ontario entreprendra une tournée à travers le Canada, l'an prochain. Je vous en donnerai plus de détails plus tard, à l'occasion de leur passage au Québec. Nous avons aussi discuté d'une campagne de financement pour le projet de recherche et de publication d'un livre sur le patrimoine des sourds au Canada. J'ai aussi montré à l'assistance le vidéo du récent Festival national des Arts tenu à Montréal l'an dernier.

J'ai aussi profité de mon passage à Edmonton pour visiter le West Edmonton Mall, le plus grand centre d'achats du monde (plus de 500 magasins), et pour rencontrer deux ex-québécois qui résident maintenant à Edmonton: Pierre Chabot et Gaston Gauthier. J'ai essayé de renconter Lucien Longpré, mais cela ne fut pas possible.

Le dimanche soir, j'ai pris le train pour Vancouver, où j'ai passé une semaine de vacances en compagnie de Paul Acand et Louise Lemieux, qui m'ont traité royalement. J'y ai aussi rencontré Jacques Custeau. Le 22 mai, j'ai assisté à une réunion de la Société culturelle des sourds de la Colombie Britanique, et je leur ai fait part de la réunion d'Edmonton. Je suis ensuite rentré à Montréal le 23 mai.

Photo prise lors du «Barbecue Party» chez Donna Mason. De gauche à droite: Randy Dziwenka, trésorier de la S.C.C.S., Sandra Reid, directrice, Charmaine Muise, présidente, et Robert Cundy.

De gauche à droite: Helen Woodward, d'Ontario, Leila, Dave Mason, ancien élève du Centre Mackay, à Montréal, et Robert Cundy.

Pilon®
FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440

Des Québécois à l'Assemblée annuelle du C.C.C.D.A.

Par **Lysette LAMONTAGNE**
Membre hors-cadre du C.C.C.D.A.

Quatre délégués québécois ont participé à l'Assemblé annuelle du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (C.C.C.D.A.), qui s'est tenue à Ottawa du 1er au 3 mai 1987. On sait que le C.C.C.D.A. est un organisme national regroupant des organismes provinciaux de presque toutes les provinces canadiennes. Les quatre délégués québécois, MM. Peter Lamontagne et Jean-Yves Dion, et Mmes Lysette Lamontagne et Mireille Caissy avaient été choisis à l'avance par le Centre québécois de la déficience auditive (C.Q.D.A.), l'organisme québécois affilié au C.C.C.D.A. Il est à noter que M. Dion et Mme Caissy étaient de nouveaux-venus cette année, ce qui donnait à la délégation québécoise un air de jeunesse très apprécié. Pour leur part, nos délégués en ont sûrement profité pour se faire connaître des autres leaders sourds à la grandeur du pays.

Cette année, des changements étaient proposés aux statuts du C.C.C.D.A. L'un d'eux aurait eu pour effet de modifier le nom de l'organisme. Heureusement les délégués québécois s'y sont opposés et le résultat du vote fut en leur faveur. Le C.C.C.D.A. conserve donc l'appellation qui l'a si bien identifié jusqu'à maintenant.

L'assemblée annuelle du C.C.C.D.A. comportait aussi des élections, le président ayant un mandat de deux ans et les autres administrateurs un mandat d'un an. Les photos accompagnant cet article vous présenterons les heureux élus.

Les quatre délégués du Québec: Peter et Lysette Lamontagne, Mireille Caissy et Jean-Yves Dion.

Voici le comité exécutif du C.C.C.D.A. pour 1987-1988. De gauche à droite: Robert Geldart, secrétaire (N.-B.), Ruth Warick, présidente sortante (Sask.), Everett Cross, président (T.-N.), Lysette Lamontagne, membre hors-cadre (Qué.), Jack Osten, trésorier (Ont.), Wayne Létourneau, vice-président (Alta).

Les interprètes francophones: Paul Bourcier, Jocelyne Dupuis et Joane Calvaresi (LSQ) et Georges Vaillancourt (oral).

Les employées du C.C.C.D.A.: Barbara Glasner, secrétaire-réceptionniste, Laurie Haig, agente de recherche et de communication, Joan Westland, directrice générale, et Betty Dion, coordonnatrice de la campagne de financement. Photographe: **Lysette LAMONTAGNE**

Erratum

Dans l'article paru dans le dernier numéro sur le centenaire de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, il fallait lire, dans l'encadré en page 13, le nom de Sr. Odette Lefebvre, **s.p.**, et non s.n.d.d.

— La rédaction.

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

AQEPA

3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

PROTHÈSES AUDITIVES

Ordre des Audioprothésistes du Québec

Robert Hogue – Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal

La Fondation des sourds du Québec: des réalisations d'envergure

Par **Gaston FORGUES**
Président de la F.S.Q.

Vendredi le 12 juin 1987, à 19h30 à l'Hôtel du Parc à Montréal, avait lieu le tirage de la Mercédès 300E 1987, organisé comme à chaque année par la Fondation des sourds du Québec. C'était notre troisième tirage annuel «Roulez Mercédès».

C'est **Monsieur Daniel Fortier, de Ville Vanier, à Québec**, détenteur du billet portant le numéro 419, qui est l'heureux gagnant.

Bien que l'objectif du tirage de cette année, soit 5 000 billets, n'a pas été atteint, la Fondation se dit quand même très heureuse de l'encouragement qu'elle a reçu du public cette année encore, et cela malgré les nombreux tirages du genre qui s'organisent maintenant à travers le Québec.

Les sommes d'argent ainsi amassées nous permettront de poursuivre les objectifs de la Fondation, qui deviennent de plus en plus en voie de complète réalisation.

En plus de ses deux bureaux de services, à Québec et à Montréal, la Fondation compte déjà trois «maisons»: une première à Charlesbourg, servant de foyer de groupe à des enfants sourds multihandicapés, en collaboration avec l'Institut des sourds de Charlesbourg, une deuxième, l'Auberge des sourds, qui sert de foyer d'hébergement à court, moyen et long terme, en collaboration avec le Service Handi-«A» et, la plus récente, une oeuvre jumelée de deux établissements, l'un devant servir de foyer de groupe pour adolescents sourds et l'autre de foyer de dépannage, encore une fois en collaboration avec l'Institut des sourds de Charlesbourg. Finalement, un quatrième projet est sur le point de se réaliser, soit l'implantation du premier Centre de la Surdité, coin Papineau et Sauriol, à Montréal.

Ce Centre de la Surdité deviendra une réalité en septembre 1987, grâce à une campagne de levée de fonds corporatifs dont le président d'honneur est Monsieur André Lesage, président de la firme Samson, Bélair & Associés.

Plusieurs autres projets sont aussi en voie de réalisation, et nous vous en ferons part dès qu'ils deviendront des certitudes.

Pour terminer, je remercie de tout coeur toutes les personnes qui croient en la Fondation et qui travaillent à en faire un organisme de complémentarité dans les services pour les sourds.

Mme Judi Richards, l'artiste bien connue de la chanson, est venue communiquer son enthousiasme à la cause des sourds. M. Gaston Forgues, fondateur de la F.S.Q., se plaît à l'entendre.

M. Marcel Léger, directeur général de la F.S.Q., inaugurant la cérémonie du tirage. Mme Nicole Laberge l'interprète en L.S.Q.

Après le discours de M. Marcel Léger, ,M. Gaston Forgues prenait aussi la parole.

M. Gaston Forgues tient ici le coupon de participation de l'heureux gagnant de la Mercédès, en compagnie de M. Jean Faucher, de la maison Samson, Bélair, Assurances, qui agissait à titre de vérificateur associé du concours. Photographe: **Pierre LAFRANCE**

L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 8:00 h à 16:00 h

Michel Thibaudeau - président
Jacques Fortin - vice-président
Lynda Jacques - secrétaire
Yvon Veilleux - trésorier

Ghislain Boucher - directeur
Gilles Fortin - directeur
Alain Gauthier - directeur

Lors de la 18e assemblée générale annuelle de l'AQEPA:

PIERRE VENNAT À L'HONNEUR

Le 16 mai dernier était une journée bien spéciale pour Pierre Vennat, éditorialiste à «La Presse» et à «Entendre» que tous connaissent bien.

En effet, Céline et Denis Bergevin, deux membres bien connus de l'AQEPA, se sont relevés les manches pour souligner d'une façon bien spéciale la grande implication de Pierre Vennat à l'AQEPA et à la revue «Entendre».

Par **Pierre-Noël LÉGER**

Un souper-retrouvailles suivi d'une soirée «Bien cuit», voilà la brillante idée que Céline et Denis ont trouvée pour faire changement et permette à tous et chacun de montrer son appréciation à Pierre pour son inlassable dévouement à la cause des déficients auditifs.

Ils avaient pour cette occasion sélectionné une brochette de cuiseurs pour faire la vie dure à Pierre. On remarquait entre

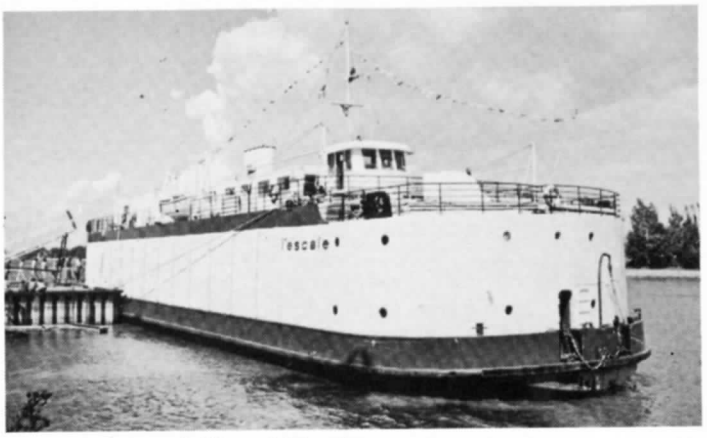

sur le bateau-théâtre L'Escale
Auberge Handfield, St-Marc-sur-le-Richelieu

autres cuiseurs la présence de Nicole Dagenais, Bertrand Dion, Yves Fecteau, Albert Gaulin, Marthe Laberge (une ancienne secrétaire du CQDA), François Lamarre, Mariette Marois, Diane Provençal, Johanne Tremblay, Yves Guinard, Léon Bossé et moi-même.

Chacun y est allé de son cru pour éplucher Pierre, l'assaisonner, le retourner dans tous les sens au point, qu'à un moment donné il était vraiment chaviré, car on voyait des larmes qu'il avait peine à retenir.

En fin de compte, il le méritait bien et lorsque la soirée s'est terminée, tout le monde voulait le manger et il a dû fuir en Europe avec sa Micheline pour laisser ses amis de l'AQEPA et d'ailleurs s'apaiser.

Au moment où vous lirez ces lignes, il sera de retour au boulot et il nous a bien promis qu'il avait l'intention de continuer à s'impliquer, pour aider les sourds et malentendants à être de plus en plus autonomes dans un monde d'entendants.

Alors merci Pierre pour tout ce que tu as fait, et ne lâche pas. Les déficients auditifs auront toujours besoin de gars comme toi.

À la table du centre, nous reconnaissons André Vennat (fils), Pierre Vennat, Micheline B. Vennat, Manon Vennat (soeur) et Jean-Guy Dubuc (éditorialiste en chef au journal La Presse)

prop.:
Raphaël Desantis

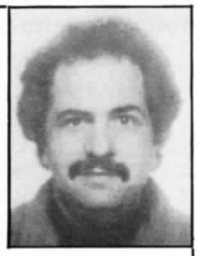

CARROSSERIE R.D. enr.
CENTRE AUTO ASTRO inc.
SPÉCIALITÉS:
DÉBOSSELAGE - PEINTURE
ESTIMATION GRATUITE

271-4833
(ATS)

304 est rue St-Zotique
(coin Henri-Julien)
Montréal, Qué. H2S 1L6

AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN
3488, rue Radin, Jonquière, P.Q.
G7X 7L4

TÉL.: LOCAL:
(418) 542-6797 (ATS) ou VOIX)
RÉS.: **(418) 548-5411** (ATS)

Le Centre Champagnat se fait connaître

L'article qui suit est tiré de CECM, Vol. V, No 6, 3 juin 1987. CECM *est un bulletin bimensuel d'information publié à l'entention des divers publics de la Commission des écoles catholiques de Montréal.*

Le 14 mai dernier, le centre Champagnat du Service de l'éducation des adultes a reçu quelque 200 intervenants, (conseillers en main d'oeuvre, professionnels, membres d'organismes et d'associations pour handicapés, universitaires, professionnels de l'éducation des adultes, etc.) afin de leur faire connaître les services d'accueil et de référence ainsi que les activités de formation offerts par le centre.

À cet effet, les participants pouvaient participer à trois des huit ateliers suivants:

— Les allophones apprivoisent la phonétique fançaise.
— Les outils d'apprentisage utilisés en alphabétisation.
— Place à la réflexion (les courants pédagogiques actuels).
— La formation préparatoire à l'emploi.
— L'accueil et référence pour les personnes handicapées.
— L'alphabétisation auprès des personnes handicapées.
— Communiquer, c'est pas juste parler.
— Droits et ressources des personnes handicapées.

Des kiosques d'information montés dans le gymnase du centre ont aussi permis aux visiteurs de se familiariser davantage avec les activités et services de l'institution.

En fin d'après-midi, le président de la C.É.C.M., Michel Pallascio, a procédé au lancement officiel de documents produits par deux professionnelles du centre Champagnat en collaboration avec des personnes handicapées:

— Répertoire de ressources pour les adultes handicapés physiques par Micheline Vallières, professionnelle en accueil et référence au centre Champagnat.
— Atelier de réflexion sur les droits et ressources des personnes handicapées: guide du formateur et cinq guides de l'étudiant.

La journée aura contribué à mieux faire connaître le centre Champagnat auprès de ces intervenants et à leur montrer la diversité des activités de formation (personnes handicapées — alphabétisation) et de référence et accueil pour l'ensemble des étudiants adultes (orientation, information scolaire et professionnelle, tests d'équivalence, autodidactes, etc.).

D'autre part, les autorités et le personnel du Centre Champagnat désirent informer leur nombreuse clientèle des principales activités qui leur sont offertes.

En formation de base, le Centre offre des cours pour apprendre à lire, à écrire et à compter, et les professeurs utilisent diverses approches pédagogiques adaptées au handicap des étudiants.

En formation générale, il offre des cours de français, de mathématiques et d'anglais, de niveau pré-secondaire et secondaire. Ces cours conduisent au diplôme d'études secondaires.

En formation professionnelle, le Centre offre d'analyser chaque demande individuellement, y compris de faire l'analyse du dossier scolaire, une démarche d'orientation et d'intégration et une référence au centre de formation professionnelle le plus approprié.

En plus de ces cours, le Centre offre également à sa clientèle des ateliers de réflexion sur les droits et ressources des personnes handicapées, des ateliers de communication nonorale, de géographie de base, etc.

Il est à noter que les services fournis par le Centre Champagnat sont entièrement adaptés aux besoins de sa clientèle handicapée. Les intervenants oeuvrant auprès des déficients auditifs connaissent le langage gestuel. Ceux oeuvrant auprès des handicapés visuels connaissent le braille. De plus, l'apprentissage du braille (ingéral, abrégé et code Nemeth) est possible durant les cours de français et de mathématiques.

Le Centre Champagnat est entièrement accessible aux personnes en fauteuil roulant, et des services d'aide physique sont aussi disponibles.

Vous pouvez effectuer vos choix sur place avec l'aide des personnes ressources.

Vous préférez d'autres activités?

Des ateliers peuvent être oganisés si le nombre de demandes est suffisant pour former des groupes.

COURS DU JOUR
INSCRIPTION:
Au Centre Champagnat, le 17 août 1987, de 9:00 à 12:00 h. et de 13:00 à 15:30 h.
COÛT:
25,00 $ par semestre pour le secondaire.
Gratuit pour les autres cours ou activités.
DÉBUT DES COURS: semaine du 31 août 1987.

COURS DU SOIR
INSCRIPTION:
Au Centre Champagnat, les 24, 25, 26 aût 1987, de 19:00 à 21:00 h.
COÛT:
25,00 $ par semestre pour le secondaire.
Gratuit pour les autres cours.
DÉBUT DES COURS: semaine du 8 septembre 1987.

CENTRE CHAMPAGNAT
5017, rue Saint-Hubert
Montréal, Qc H2J 2X9
Tél.: **849-4792** (voix et ATS)

Une entreprise dynamique au service des sourds:

A.S. TELECOM INC.

Par **Joe** et **Maria SILLA**

Photographe: **Pierre LAFRANCE**

Fondée en 1978, ALTERNATIVE COMMUNICATIONS verra son nom changer pour (Les Services Alternative) A.S. TELECOM INC.

Depuis le début, A.S. TELECOM INC. a été largement impliquée dans les télécommunications pour promouvoir la vente et le service de systèmes de haut-parleurs d'écoles et d'hôpitaux; de téléphones et de répondeurs téléphoniques, etc.

Au printemps 1983, une nouvelle gamme de produits pour handicapés auditifs s'est ajoutée: systèmes d'alerte visuelle, téléscripteurs, décodeur pour la télévision...

Parallèlement et pour offrir à sa clientèle un produit de plus en plus canadianisé, A.S. TELECOM INC. a conclu, avec la compagnie Precision Control Inc., une entente qui lui permet de manufacturer au Canada des produits tels que le ''moniteur d'alerte visuel'' et le ''Com-2000''.

Par le fait même, et aussi par le moyen d'un réseau de distribution PAN-CANADIEN, A.S. TELECOM INC. est devenu un chef de file dans ce marché.

Depuis 1980, date à laquelle le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a ouvert les portes à l'interconnection téléphonique, A.S. TELECOM INC. s'est aussi appliqué à présenter à sa clientèle de plus en plus grandissante une gamme complète de systèmes téléphoniques qui vont du plus simple au plus sophistiqué.

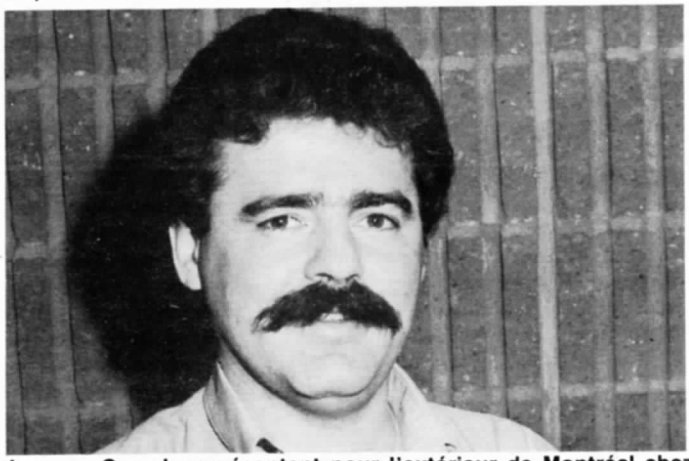

Jacques Gravel, représentant pour l'extérieur de Montréal chez A.S. Télécom Inc. depuis déjà deux ans. Il est responsable de la communication et installateur.

Jacques Gravel exhibe ici fièrement le magnétoscope avec décodeur intégré, au bénéfice de Mmes Jo Anne Stump et Maria Silla, épouse du propriétaire de A.S. Télécom, M. Joe Silla.

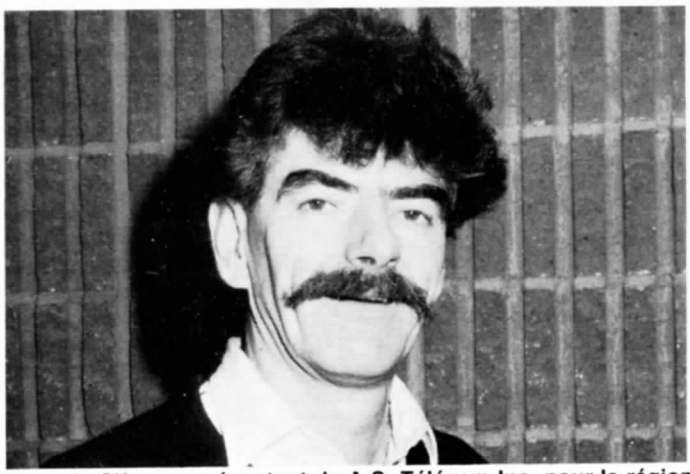

Pierre LeSiège, représentant de A.S. Télécom Inc. pour la région de Montréal depuis deux ans et demi.

À l'atelier de réparation, un technicien entendant inspecte ici un Superprint 200 d'Ultratec, sous l'oeil intéressé de Pierre LeSiège.

National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE **691-4366**

G. LEBOEUF **388-7016**

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

Centre Rolland Major
3700 rue Berri, Montréal

Sortie
métro Sherbrooke

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

Journée «porte ouverte» au Service Handi-''A'' Inc. de Québec

Par **Monique BOUDREAULT**
Collaboration spéciale

Le 2 mai 1987.

Samedi le 2 mai dernier, le Service Handi-''A'' Inc., de Québec, organisait une «journée porte ouverte» afin de sensibiliser le public à ses activités et services pour les adultes sourds de Québec et de sa région. Quelques 225 personnes, sourdes comme entendantes, ont répondu à l'invitation. Cette visite leur a permis d'admirer les nombreuses pièces d'artisanat exécutées par les usagers, ainsi que de se familiariser avec les divers services que Service Handi-''A'' offre à sa nombreuse clientèle.

Le Service Handi-''A'' Inc. est un Centre de Jour privé et sans but lucratif. Fondé en 1980 par une équipe de travailleuses sociales, et comptant aujourd'hui huit employées à plein temps au sein d'une équipe de professeurs, d'éducatrices spécialisées, de travailleuses sociales, d'agents de pastorale, de bénévoles et de stagiaires, son objectif est d'aider les adultes sourds à conquérir et conserver leur autonomie sociale et d'améliorer leur bien-être général par le moyen de relations sociales et d'activités d'apprentissage et récréatives communautaires. Le Service offre ses activités à toute personne sourde adulte de la ville de Québec qui ressent le besoin de tels services et qui en fait la demande.

Au cours de la journée porte ouverte, outre l'exposition des pièces d'artisanat, le public présent a pu assister à une pièce de théâtre décrivant les activités du Centre et de l'Auberge des sourds ainsi qu'à un spectacle de «chant signé» donné par des usagers. Les visiteurs ont pu aussi visiter les kiosques présentant les différents ateliers d'animation offerts aux usagers. Il s'agissait des ateliers d'artisanat (comprenant la couture, le tricot, le crochet, le petit point, la peinture et la menuiserie), de français (vocabulaire, grammaire, analyse, compréhension et rédaction de textes), de mathématiques (opérations de base, budget, transactions bancaires, système métrique), et de pastorale.

Ces ateliers sont offerts dans le cadre de services spécialisés de réadaptation fonctionnelle visant le développement et l'entretien des autonomies de base (art culinaire, finances personnelles, utilisation du transport en commun, initiation à l'usage de l'A.T.S.), l'initiation au monde du travail — par des contrats à court terme de fabrication sur place — et à la recherche d'un emploi, etc. Le Service Handi-''A'' offre également des services d'évaluation et de support psychologique, d'accompagnement et d'interprétation, de travail social et d'enseignement de la L.S.Q. Signalons aussi que des étudiants en santé communautaire de l'Université Laval donnent aux usagers des cours d'alimentation, d'hygiène, de relaxation et de conditionnement physique, et que des excursions et journées de plein air sont aussi régulièrement organisées.

Comme on peut le constater, le Service Handi-''A'' est un organisme d'encadrement social. Un nombre important d'adultes sourds ont besoin d'un tel encadrement afin de lutter contre l'isolement social, car leur handicap auditif limite leurs capacités de communication avec les entendants et, à cause de cela, ils sont privés de beaucoup d'informations essentielles dont ils ont pourtant besoin pour mener une vie équilibrée, épanouie, productive et riche en expériences et activités diverses. Le Service Handi-''A'' vient combler ces lacunes et leur donner le support moral et organisationnel dont ils ont besoin pour réaliser au mieux leur potentiel.

Si vous désirez davantage d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service Handi-''A'' Inc. à l'adresse suivante:

Service Handi-''A'' Inc.
910, rue St-Olivier
Québec, Qc
G1R 1H7
Tél.: **(418) 694-0258** (A.T.S.)

Monique Boudreault, qui enseigne aux usagers du Service Handi-''A'' la cuisine, l'artisanat, l'usage de l'A.T.S., et qui organise des sorties à l'extérieur. Elle enseigne aussi la L.S.Q.

Gisèle Gauthier, éducatrice, est responsable de l'atelier de travail où des usagers exécutent les contrats signés avec l'entreprise privée.

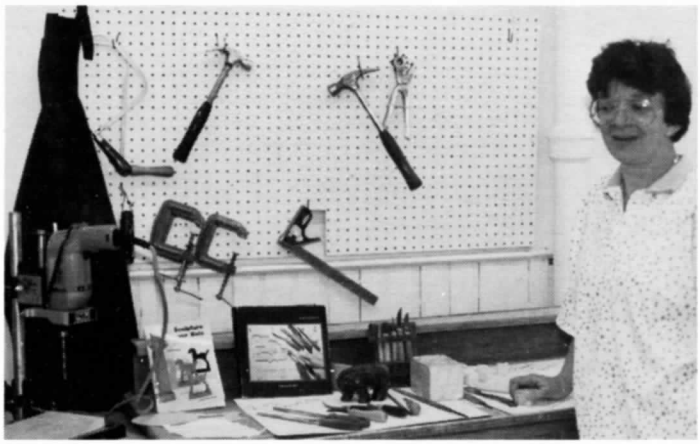

Nicole Gosselin enseigne le bricolage sur bois, la L.S.Q. et le français de base.

(suite)

Voici une vue générale de l'exposition des travaux d'artisanat.

Voici les deux travailleuses sociales du Service Handi-''A'': Micheline Vachon et Louise Bellavance.

Clément Boissonneault a exécuté quelques tours de «magie» ou de savoir-faire avec de vieux journaux.

Le groupe des employées auprès des usagers. De gauche à droite: Marie-Claude Dubé, Denise Thibault, Gisèle Gauthier, Nicole Gosselin, Monique Boudreault et May Jalbert. N'apparaît pas sur la photo: Raymonde Anderson.

acds
ccda

L'ACDS ANNONCE LE LANCEMENT DE SES NOUVEAUX SERVICES ''INSTACAP'' ET ''NEWSCAP''

''InstaCap''

Notre nouveau système ''InstaCap'', idéal pour vos réunions et présentations, fournit des sous-titres sous forme de résumé et offre ainsi un support technique au travail des interprètes de langage gestuel. ''InstaCap'' est disponible pour les organismes à but non lucratif fournissant des services aux malentendants.

''NewsCap''

Le système ''NewsCap'', utilisé pour le sous-titrage des nouvelles locales, est maintenant offert à tous les télédiffuseurs canadiens. Il est peu coûteux et d'utilisation facile. Suivez de près la croissance du sous-titrage des nouvelles locales!

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à:

M. Jean Cabral, Vice-président des opérations
L'Agence canadienne de développement du sous-titrage inc.
910 est, de la Gauchetière, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 2N4
Tél.: (514) 284-9125 (voix et ATME)

Décès, naissances, etc.

Par **Germaine LANDRY**, s.n.d.d.

Décès

Line St-Hilaire est décédée le 5 mai 1987, à l'âge de 33 ans. Elle demeurait à St-Ignace de Loyola (comté de Berthier). Elle laisse son époux, Pierre Valois.

Au Manoir Cartierville, Mlle Madeleine Bélisle est décédée le 9 mai 1987, à l'âge de 76 ans.

À Sherbrooke, le grand-père de Daniel Chase, M. Donat Côté, est décédé le 31 mai 1987, à l'âge de 80 ans.

Mme Donalda Gagnon Croteau est décédée le 10 juin 1987, à l'âge de 81 ans, à Waterloo.

M. Gugliermo Sabelli, petit cousin de Anna Sabelli, est décédé le 7 juin 1987, à l'âge de 47 ans.

Au Manoir Cartierville, Mlle Emma Rajotte est décédée le 15 juin 1987, à l'âge de 97 ans.

Sincères condoléances.

Naissances et baptêmes

Amélie est née le 24 janvier 1987, 1er enfant de Gilles Forcier et Liselle Deschênes, et a été baptisée le 3 mai 1987.

Tony et Benoît sont nés le 7 mars 1987, 1ers enfants (jumeaux) de Richard Stoycheff et Johanne Cloutier, et ont été baptisés le 16 mai 1987.

Karine est née le 22 janvier 1987, 1er enfant d'Angelo Fortin (entendant) et de France Desrosiers, et a été baptisé le 24 mai 1987.

Louis est né le 31 mai 1987, 2e enfant de Mario Latraverse et Monique Cusson, et a été baptisé le 14 juin 1987.

Félicitations aux heureux parents.

Mariages

Nathalie Doré (entendante) et Michel Fiset, le 23 mai 1987. Paul Leboeuf, ptre, présida la cérémonie.

À Sorel, Martine Boissé et Jacques Bibeau, le 20 juin 1987. Paul Leboeuf, ptre, présida la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

Témoignage à la mémoire de M. Fernand Dextraze

Fernand!

Tu est parti si vite, sans avertissement, et à moi qui t'aimais, il m'a fallu beaucoup de courage pour m'habituer à ne plus voir ton sourire et ton calme. C'est avec tendresse et émotion que je pense à toi tous les jours, mais le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé. Veille sur moi et aide moi durant les moments difficiles, car ta présence me manque beaucoup.

Ta chère épouse, Claire Larivière.

Remerciements

Les familles Dextraze et Larivière remercient sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par une visite au salon funéraire ou en assistant à la liturgie eucharistique (célébrée par le P. Maurice Hart, c.s.v.), ou par l'offrande de messes, de bouquets spirituels, de fleurs ou de dons à l'Institut de cardiologie de Montréal. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

Services de l'Éducation aux Adultes
CENTRE IMMACULÉE
51, rue Bélanger, LaSalle (Québec) H8R 3k5
(514) 366-0166

Aux personnes sourdes ou malentendantes:

Cours de préparation au travail
Cours de base

Désirez-vous améliorer vos chances de trouver un emploi ou d'en trouver un plus satisfaisant? Voulez-vous améliorer vos habiletés en lecture, écriture ou mathématiques de base? Nous pouvons vous aider.

L'Éducation aux adultes de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis offre des cours spécialement élaborés pour les personnes sourdes ou malentendantes. Le premier cours de FORMATION PRÉPARATOIRES À L'EMPLOI comprend de l'orientation, des techniques de recherche d'emploi, un stage en milieu de travail et du support à la recherche d'emploi.

Le deuxième cours est un cours de formation de base en lecture, écriture et mathématiques. Ces cours se donneront au **Centre Immaculée, au 51 rue Bélanger (coin boul. LaSalle), à LaSalle**.

Le Centre Immaculée offre des services aux personnes aveugles depuis 5 ans. Ce Centre offre aussi des cours de langue seconde, d'alphabétisation et des cours aux personnes désireuses de se trouver du travail.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps, sur rendez-vous, mais nous aurons deux jours d'inscription les 25 et 26 août avec interprètes oralistes et langage gestuel.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner à **Louise Dagenais, au numéro 366-0166** (voix ou TÉLESCRIPTEUR). Les cours commenceront vers le 8 septembre prochain.

Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

Jeunesse à la page

en vacances . . .

M. Richard Charron est présentement en vacances. Sa chronique ne parait donc pas dans le présent numéro.

Mais ne vous désolez pas, car elle nous reviendra l'automne prochain, avec des articles toujours plus intéressants les uns que les autres (témoignages, entrevues, etc...) et dans une nouvelle formule qui comprendra «Action Vidéo», le concours de la jeune personnalité sourde de l'année, et bien d'autres choses encore.

D'ici là, préparez vos commentaires et vos idées. Richard se fera un plaisir de les publier. En attendant, il vous dit: «À bientôt, et bonnes vacances à tous».

Nouvelles de la Société fraternelle nationale des sourds

Par **Roger McAULEY**
Collaboration spéciale

C'est avec plaisir que je vous annonce ma candidature pour le poste de Grand Vice-Président canadien de la Société fraternelle nationale des sourds (National Fraternal Society of the Deaf).

Je suis titulaire de ce poste depus 1967 et cela me permet d'être toujours au courant de ce qui se passe au siège social et dans les divers bureaux. De plus, comme membre actif de la loge Toronto No 98, je suis aussi toujours au courant des affaires locales.

Au prochain congrès de la S.F.N.S., à Secaucus, New-Jersey, du 19 au 25 juillet, les représentants de plus de 100 loges d'Amérique du Nord seront présents. Les délégués des quatre loges canadiennes, situées à Toronto, Montréal, Ottawa et Vancouver seront aussi parmi eux, pour représenter les membres de leur loge respective, pour demander divers changements jugés utiles, si c'est possible, et pour communiquer ensuite à leurs membres locaux les progrès réalisés par la Société.

Je crois que les membres canadiens de la Société ont besoin d'un élu ayant le désir de les représenter le mieux possible et de leur obtenir le meilleur service possible. C'est nous seuls, les sourds, qui pouvons le mieux nous entraider entre nous.

Je suis fier aussi de mon héritage canadien-français, car je suis originaire de la belle région du Saguenay-Lac St-Jean, et fier aussi de notre loge No 118 de Montréal, la seule loge bilingue de l'Amérique! C'est à nous, frères et soeurs de la Fraternelle, de préserver ce bel héritage.

En terminant, je remercie tous les officiers et les membres pour l'appui et la collaboration qu'ils m'ont accordés au cours des vingt dernières années et je vous demande, encore une fois, votre appui pour ma ré-élection pour quatre autres années.À l'avance, MERCI!

Le prochain numéro de VOIR DIRE contiendra un reportage sur le Congrès de la S.F.N.S.

Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal
Association of Hearing-Impaired Adults of Montreal

3600 BERRI, SUITE 426
MONTRÉAL H2L 4G9
TÉL.: (514) 849-0440 (ATS)
(514) 849-2658 (VOIX ET ATS)

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)
_____ **$ 5.00**

Membre de soutien (parents, intervenants...)
_____ **$10.00**

UN ORGANISME FINANCÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY Centraide

La première saison de la L.B.B.C.S.S.M.: un succès

Par **Paul GROULX**
Président de la L.B.B.C.S.S.M.

La ligue de ballon-balai du Club sportif des sourds de Montréal (L.B.B.C.S.S.M.) a entrepris sa première saison à l'automne 1986, à l'aréna Bonaventure, à Ville St-Laurent. Elle se composait de cinq équipes masculines, soit deux de joueurs sourds (A.T.S. et C.S.S.M.), et trois d'entendants (Sunoco, Pneu C.D. et V.D.I.)

L'équipe Sunoco, championne de la saison et des séries.

Cette première saison de la ligue fut intéressante dans l'ensemble. L'équipe Sunoco demeura en première position tout au long de la saison, suivie de Pneu C.D. Les deux équipes de sourds, A.T.S. et C.S.S.M., se livrèrent un duel serré pour la troisième position, qui fut finalement remportée par C.S.S.M. L'équipe V.D.I., pour sa part, devait se contenter de la dernière position. Il faut savoir que la puissance de l'équipe Sunoco vient du fait que la plupart de ses joueurs jouent ensemble depuis huit ans. Face à une telle expérience, les autres équipes ne faisaient pas le poids.

En éliminatoires, le C.S.S.M. et A.T.S. ont subi l'élimination des la première ronde des semi-finales. La finale fut ensuite remportée par l'équipe Sunoco, après une lutte enlevante contre Pneu C.D.

Saison 1986 – 1987:

ÉQUIPES	PJ	G	P	N	BC	BP	Pts
Sunoco:	20	17	2	1	80	17	35
Pneu C.D.:	20	14	5	1	65	36	29
C.S.S.M.:	20	8	10	2	43	45	18
A.T.S.:	20	6	11	3	37	47	15
V.D.I.:	20	1	18	1	15	108	3

Compteurs:

NOMS:	Buts	Ass.	Pts	Min. de pun.
1- G. Paquette (Sunoco):	17	17	34	0
2- R. Robert (Sunoco):	15	15	30	6
3- C. Turbide (P.D.C.):	18	10	28	15
4- A. Viau (Sunoco):	11	16	27	3
5- D. Gravel (Sunoco):	9	16	25	6
6- M. Dirrado (C.S.S.M.):	8	17	25	15
7- M. Gravelle (A.T.S.):	11	11	22	12
8- P. Bibeau (C.S.S.M.):	9	13	22	12
9- L. Moreau (C.S.S.M.):	12	8	20	9
10- B. Quesnel (Sunoco):	9	10	19	12

Photographe:
Jacques DUFRESNE

Jack Vadeboncoeur, le joueur le plus gentilhomme de la saison.

Guy Paquette, le meilleur compteur de la saison et le joueur le plus utile de la ligue.

La première soirée de remise des trophées de la ligue eut lieu le 16 mai dernier, et fut suivie d'un buffet froid et d'une soirée dansante. Comme ses performances en saison et durant les séries le laissaient deviner, l'équipe Sunoco rafla tous les honneurs: championnat de la saison et championnat des séries. Les récipiendaires des trophées du meilleur compteur, du joueur le plus utile et du meilleur gardien furent aussi des porte-couleurs du club Sunoco. Guy Paquette, du Sunoco bien sûr, vola la vedette en se méritant deux trophées, comme meilleur compteur et joueur le plus utile de la saison.

Mais chaque équipe a eu sa part de récompenses, les joueurs le plus courageux et le plus utile de chaque équipe recevant chacun un trophée.

André Letarte, meilleur défenseur de la saison.

CONTACT
PONTIAC BUICK
CAPABLE DE COMMUNIQUER AVEC LES DÉFICIENTS AUDITIFS
Gilbert Thibert
VENTE ET LOCATION
CONTACT PONTIAC BUICK INC. (camions GMC).
3670, Autoroute Laval (440), Ville de Laval, Québec H7T 2H6
Tél.: **682-3670 / 333-8333**

Au Défi Sportif '87, après une victoire ou une défaite, tout le monde était «sourd»riant.

Par **Jean ALLARD**
Relationniste

Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'île de Montréal

Pour une quatrième année consécutive, les sourds étaient au rendez-vous pour le **Défi Sportifs '87** des athlètes handicapés.

Le Défi Sportif, toujours unique en Amérique du Nord, regroupait près de 800 athlètes handicapés répartis dans 14 disciplines au programme soit: ballon sur glace, basket-ball en fauteuil roulant, goalball, handball, hockey sonore, hockey en traineau, hockey cosom, judo, natation, plongée sous-marine, rugby, soccer, tennis et volleyball.

Voici les résultats pour les sourds.

En ballon sur glace pour les hommes, en deux matches les Tigres de Montréal l'ont remporté férocement 4-1 et 2-0 sur le Club Montréal. Denis Petit et Marc Lamoureux se sont distingués avec chacun cinq points. Deux vrais p'tits tigres Grrrr!

Chez les femmes, les Amicales de Montréal et les Fleurs de lys de Montréal ont remporté chacune une victoire pour créer une égalité. Micheline Letarte s'est hautement distinguée avec neuf points. Bravo Micheline!

Au hockey cosom, trois clubs tout en couleur du CLSM étaient à l'honneur. Les Jaunes ont reçu la médaille d'or avec huit points au classement. Les Rouges suivent de près avec sept points et remportent la médaille d'argent. Les Verts avec cinq points remportent la médaille de bronze. Bravo à toutes les couleurs!

Pour terminer , l'athlète par excellence chez les sourds au Défi Sportif '87 est comme l'an dernier un joueur de hockey cosom. Sylvain Goyer, du Centre des Loisirs des sourds de Montréal, mérite cet honneur avec une performance as«sourd»issante. Il a ammassé huit buts et cinq passes pour aider l'équipe des jaunes à remporter la médaille d'or.

Voilà! C'est tout pour cette année. On se prépare déjà pour le Défi Sportif '88 des athlètes handicapés. Bye Bye, SK.

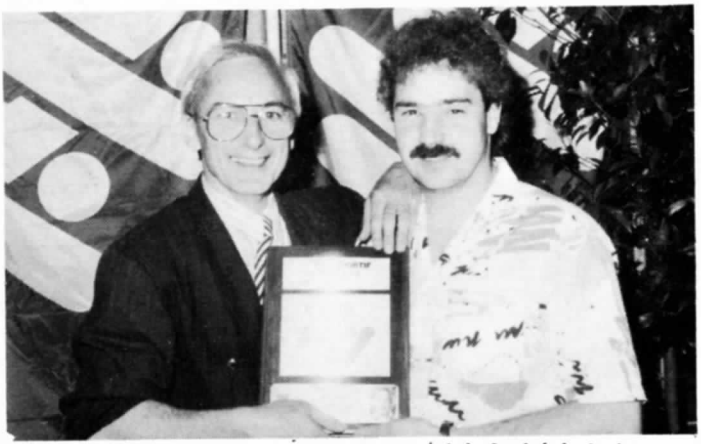

Le comédien Yvon Deschamps remet ici à André Letarte pour Sylvain Goyer la plaque-souvenir que Sylvain s'est méritée comme athlète par excellence du Défi Sportif '87 chez les sourds.

Photographe: **Pierre LAFRANCE**

Durant tout le Défi sportif '87, Huguette Caron-Allard, l'interprète gestuelle, en a eu plein les mains. On la voit ici interprétant le discours de Yvon Deschamps.

Accompagné de sa fille, Yvon Deschamps fait ici la mise au jeu d'une partie de ballon sur glace opposant les Amicales et les Fleurs de lys.

Voici les Tigres, l'équipe masculine championne au ballon sur glace des sourds au Défi Sportif '87.

Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

Bon été à tous!

Nouveau conseil d'administration 1987-88

Présidente:	**Claire Mélançon**	*Secrétaire:*	**Joseph Paquin**	*Ass. Trés.:*	**Laurent Mignacco**
Vice-président:	**Guy Leboeuf**	*Sec. corresp.:*	**Marguerite Côté**	*Directeur:*	**Guy St-Pierre**
2e vice-présidente:	**Jocelyne Proulx**	*Trésorier:*	**André Chevalier**	*Directrice:*	**Donna Bell**

Si non réclamé, retourner à:

l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 410,
Montréal, Qué. H2L 4G9

ALTERNATIVE

A.S. Telecom inc.

spécialistes en COMMUNICATIONS-INSTALLATIONS specialists

SUPERPRINT MODÈLE 200 OU 400

MINICOM II

MINICOM IV

INTELETYPE B

VIDÉO
THE CAPTION MASTER

DÉCODEURS

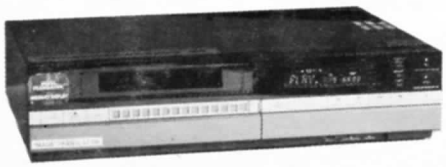

ADAPTEUR TELECAPTION-II

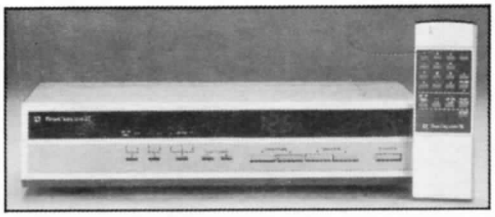

PRODUITS P.C.I.:

1- MONITEUR DE PORTE	**AC102**
2- MONITEUR DE TÉLÉPHONE	**AC100**
3- MONITEUR DE FUMÉE	**AC106**
4- MONITEUR DES CRIS DU BEBE	**AC105**

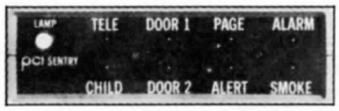

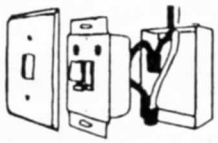

A.S. TELECOM INC. vous offre l'équipement le plus moderne pour assister les sourds.

A.S. TELECOM INC. est toujours à l'avant-garde pour les nouveaux équipements pour malentendants.

La réparation de tout équipement défectueux est faite localement, par nos techniciens experts.

1- A.S. TELECOM INC.
9915 St-Vital
Montréal-Nord, Qc
H1H 4S5
Tél.: (514) 326-5423 – M. Silla
(514) 326-5429

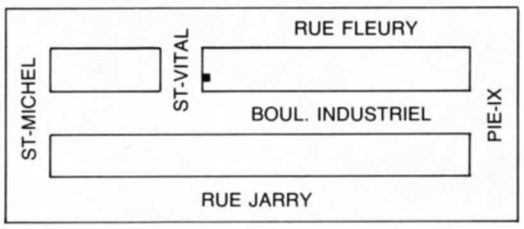

2- Service Protection de l'Ouïe
1620 rue Sheppard
Sillery, Qc
G1S 1K3

3- Daniel Bernard
954 Ferrant
Ancienne-Lorette, Qc
G2E 3R5
Tél.: (819) 871-2329

4- MALENTENDANTEX INC.
La Clinique du Malentendant
Polyclinique du Saguenay
874 Boul. de l'Université
Bureau 310
Chicoutimi, Qc
G7H 6B9

5- Normand A. Laplante & Ass.
250 rue King E.
Sherbrooke, Qc
J1G 1A9

6- Distributeur R. R. Roy
30 Wellington sud
Sherbrooke, Qc
J1H 5C7

Pierre LESIÈGE, *représentant*
(514) 722-7534 (ATS)

Jacques GRAVEL, *représentant*
(514) 656-6881 (ATS)